

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16262**

Intitulé

Eco-énergéticien

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Enseignement supérieur d'ingénierie appliquée à la thermique, l'énergie et l'environnement (ENSIATE)	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

227 Energie, génie climatique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'Expert Éco-Énergéticien exerce son activité dans la conception, la réalisation, la mise en œuvre des systèmes énergétiques industriels, multi-sources, principalement les énergies renouvelables ainsi que dans la conception des bâtiments, de leurs installations de chauffage et de climatisation ; en visant une efficacité énergétique c'est-à-dire la réduction des consommations en énergie.

L'Expert Éco-Énergéticien assure la conception, la mise en service et la maintenance de ces installations.

Les capacités attestées :

- Maîtriser les méthodes, les outils, les techniques et technologies permettant de concevoir des installations thermiques, énergétiques ou de traitement de la pollution
- Élaborer une proposition technique, calendaire et financière à partir d'une expression de besoin fourni par un client
- Élaborer les plans de définition de l'installation et justifier du respect des exigences du contrat.
- Élaborer à partir d'un dossier de définition d'une installation thermique, énergétique ou de traitement de la pollution
- Maîtriser des outils et méthodes du management de projet dans un contexte de conduite de travaux et de chantier propre (respect de l'environnement)
- Maîtriser les normes, labels et réglementation de la performance énergétique et environnementale
- Optimiser des installations de génie climatique (réglage optimal des équipements de chauffage, climatisation, production de chaud et de froid, les systèmes de régulation),
- Maîtriser la Gestion Technique de l'Énergie des Bâtiments,
- Savoir faire un dimensionnement des énergies renouvelables,
- Maîtriser les procédés de traitement de la pollution et de la valorisation des déchets (méthanisation, tri et cogénération)
- Modéliser et interpréter le comportement des systèmes énergétiques (en utilisant les connaissances en thermique, thermodynamique, mécanique des structures et mécanique des fluides).
- Utiliser des outils mathématiques et de modélisation numérique pour concevoir, simuler ou valider des procédés ou solutions techniques énergétiques.
- Utiliser les outils d'analyse stratégique et d'analyse financière pour établir un diagnostic stratégique global d'entreprise.
- Projeter les impacts des changements inhérents à la progression des concepts du développement durable
- Établir un business plan d'une activité commerciale dans les secteurs de l'énergie ou de l'environnement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les principaux secteurs d'activité sont les suivants :

- Secteur de l'Énergie et des Énergies Renouvelables,
- Secteur du Génie climatique,
- Secteur du Bâtiment et de l'Efficacité énergétique
- Secteur de la Certification et du Contrôle
- Secteur de la Distribution de l'Énergie
- Secteur de la Recherche.
 - Ingénieur procédés énergie
 - Ingénieur études énergies renouvelables et efficacité énergétique
 - Chargé d'ingénierie équipements énergétiques
 - Ingénieur d'affaires en efficacité énergétique
 - Ingénieur Conseil en maîtrise de l'énergie
 - Responsable d'Exploitation de sites
 - Responsable Qualité, Sécurité, Environnement
 - Développement Durable

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

I1101 : Direction et ingénierie en entretien infrastructure et bâti

H1402 : Management et ingénierie méthodes et industrialisation

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Il existe deux voies d'accès à la Certification Professionnelle

Voie de la formation initiale ou continue

La certification peut se préparer en deux ou trois ans.

* Pour préparer cette certification en deux ans, les candidats doivent disposer des qualifications suivantes :

- Licence STS/ Licence SPI /Licence Professionnelle/Bachelor dans le domaine de l'énergie,
- M1/M2 dans le domaine de l'énergie.

* Pour préparer cette certification en trois ans, les candidats doivent disposer des qualifications suivantes :

- BTS ou DUT Génie Thermique, Génie Civil, Génie Électrique, Génie Mécanique, Génie Industriel, Génie Chimique...
- Licence L2/L3 domaine « Sciences, Technologie et Santé».
- Classes Préparatoires Scientifiques et Techniques, Prépas ATS

* L'année supplémentaire permet au candidat d'acquérir les compétences nécessaires en énergie pour acquérir les compétences du Génie éco-énergétique.

- Un certificat de TOIEC en cours de validité de niveau de points supérieur à 300 est exigé dans les pré-requis pour la Certification.

Voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Pour les candidats en VAE, il doit avoir au moins une (1) année d'expérience dans le métier visé par la certification. L'évaluation porte sur :

- la présentation et l'explicitation d'activités, de faits, de résultats,
- la présentation d'un portefeuille de preuves qui ont été délivrées au cours des expériences professionnelles en entreprise et qui illustrent la cohérence entre l'expérience acquise des candidats et les compétences décrites dans le référentiel

La certification se compose de 6 blocs de compétences décrits ci-dessous.

La validation totale du Titre s'obtient ainsi :

Voie de la formation initiale ou continue

- Évaluation de la période de formation
- Les projets réalisés au cours du cursus
- Rédaction de mémoire de la mission en entreprise
- Soutenance devant un Jury

Le bénéfice des composantes acquises à une durée illimitée

Le titre est délivré lorsque les 6 blocs sont validés

Voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

La validation totale ou partielle s'appuie sur les 6 blocs de compétences

- Recevabilité (Livret 1) basée sur une année d'expérience professionnelle
- Livret 2 réalisé par le candidat décrivant ses activités professionnelles en justifiant ses expériences
- Entretien Soutenance devant le Jury

Le bénéfice des composantes acquises a une durée illimitée

Le Titre est délivré lorsque les 6 blocs sont validés

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 16262 - Piloter et participer à la concetiooon d'une installation thermique, énergétique et de traitement de la pollution	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none">- Maîtriser les méthodes, les outils, les techniques et technologies permettant de concevoir des installations thermiques, énergétiques ou de traitement de la pollution- Élaborer une proposition technique, calendaire et financière à partir d'une expression de besoin fourni par un client- Élaborer les plans de définition de l'installation et justifier du respect des exigences du contrat <p>Modalités d'évaluation :</p> <p><i>Voie de la formation initiale ou continue</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Études de cas- Rédaction d'un mémoire- Soutenance devant un Jury <p><i>Voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Évaluer par l'étude du Livret 2- Entretien de soutenance devant le Jury <p>Attestation :</p> <p>Un certificat de compétence est délivré au candidat Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du Titre</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 16262 - Manager la réalisation d'une installation thermique énergétique et de traitement de la pollution</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer à partir d'un dossier de définition d'une installation thermique, énergétique ou de traitement de la pollution - Maîtriser des outils et méthodes du management de projet dans un contexte de conduite de travaux et de chantier propre (respect de l'environnement) <p>Modalités d'évaluation :</p> <p><i>Voie de la formation initiale ou continue</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'un mémoire de missions en entreprise - Soutenance devant un Jury <p><i>Voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer par l'étude du Livret 2 - Entretien de soutenance devant le Jury <p>Attestation :</p> <p>Un certificat de compétence est délivré au candidat Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du Titre</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 16262 - Optimiser les performances énergétique et environnementale des bâtiments et installations tertiaires et industrielles</p>	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les normes, labels et réglementation de la performance énergétique et environnementale - Optimiser des installations de génie climatique (réglage optimal des équipements de chauffage, climatisation, production de chaud et de froid, les systèmes de régulation), - Maitriser la Gestion Technique de l'Énergie des Bâtiments, - Savoir faire un dimensionnement des énergies renouvelables, - Maitriser les procédés de traitement de la pollution et de la valorisation des déchets (méthanisation, tri et cogénération) <p>Modalités d'évaluation :</p> <p><i>Voie de la formation initiale ou continue</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux pratiques - Études de cas, Projets <p><i>Voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer par l'étude du Livret 2 - Entretien de soutenance devant le Jury <p>Attestation :</p> <p>Un certificat de compétence est délivré au candidat Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du Titre</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 16262 - Définir et piloter le déploiement d'un système de management de l'environnement, de la sécurité, de la sante</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les outils et méthodes de mise en place d'un système de management Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE) - Élaborer un Manuel d'Assurance HSE <p>Modalités d'évaluation :</p> <p><i>Voie de la formation initiale ou continue</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Études de cas, Projet <p><i>Voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer par l'étude du Livret 2 - Entretien de soutenance devant le Jury <p>Attestation :</p> <p>Un certificat de compétence est délivré au candidat Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du Titre</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 16262 - Modéliser des phénomènes physiques pour vérifier et valider des procédés et des solutions de transformation énergétique	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modéliser et interpréter le comportement des systèmes énergétiques (en utilisant les connaissances des en thermique, thermodynamique, mécanique des structures et mécanique des fluides). - Utiliser des outils mathématiques et de modélisation numérique pour concevoir, simuler ou valider des procédés ou solutions techniques énergétiques. <p>Modalités d'évaluation :</p> <p><i>Voie de la formation initiale ou continue</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Tests de connaissances (QCM) - Travaux Pratiques <p><i>Voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer par l'étude du Livret 2 - Entretien de soutenance devant le Jury <p>Attestation :</p> <p>Un certificat de compétence est délivré au candidat Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du Titre</p>
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 16262 - Créer et gérer une activité commerciale dans le secteur de l'énergie ou de l'environnement	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils d'analyse stratégique et d'analyse financière pour établir un diagnostic stratégique global d'entreprise - Projeter les impacts des changements inhérents à la progression des concepts du développement durable - Établir un business plan d'une activité commerciale dans les secteurs de l'énergie ou de l'environnement. <p>Modalités d'évaluation :</p> <p><i>Voie de la formation initiale ou continue</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Études de cas - Jeu d'Entreprise <p><i>Voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer par l'étude du Livret 2 - Entretien de soutenance devant le Jury <p>Attestation :</p> <p>Un certificat de compétence est délivré au candidat Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du Titre</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Chef d'Etablissement, Président du Conseil de Perfectionnement, Directeur des Études, Enseignants, Professionnels, Anciens élèves
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	Chef d'Etablissement, Président du Conseil de Perfectionnement, Directeur des Études, Enseignants, Professionnels, Anciens élèves
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	Directeur des Etudes, Responsable de Filière Génie Eco-Energétique, Représentant Association des Anciens Elèves et 4 Professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 22 janvier 2013 publié au Journal Officiel du 5 mars 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Eco-énergéticien" avec effet au 30 septembre 2007, jusqu'au 5 mars 2018.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 30 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 07 août 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Eco-énergéticien" avec effet du 05 mars 2018, jusqu'au 07 août 2023.

Pour plus d'informations

Statistiques :

50 titulaires par an

Autres sources d'information :

www.ensiate.fr

<https://www.facebook.com/Eensiate/>

<http://www.ensiate.fr>

Lieu(x) de certification :

Enseignement supérieur d'ingénierie appliquée à la thermique, l'énergie et l'environnement (ENSIATE) : Île-de-France - Hauts-de-Seine (92) [Nanterre]

ENSIATE - 44 Quai Blanqui 94140 Alfortville

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- ENSIATE - Immeuble Challenge 92 - 95 Avenue François Arago 92000 Nanterre

- ENSIATE- Immeuble 24QG - 2 rue du Port aux Vins 92150 SURESNES

Historique de la certification :